

DELEGATION OFFICIELLE**Long beach Olympic Classes Regatta – Los Angeles****ETATS-UNIS DU 12 AU 20 JUILLET 2025**

Licence	Nom	Prénom	Club
1444432S	NOLOT	LAURIANE	HYERES KA

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, et/ou sanction disciplinaire (y compris en cas de mesure conservatoire prononcée par le Président de la Fédération Française de Voile), le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous.

Fait à Paris, le 8 juillet 2025



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

